



Mémoire  
présenté par le

# CADUS — Centre de gestion des déplacements du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans le cadre de la  
consultation en vue du Sommet économique régional 2015

avril 2015

## Table des matières

Présentation du CADUS.....	3
Résumé.....	3
Éléments de réflexion sur les thèmes de la consultation .....	4
Thème 1 - Renforcer les conditions de succès .....	4
Thème 2 - Consolider et accroître les secteurs structurants .....	6
Thème 3 - Développer de nouveaux piliers.....	6

## Présentation du CADUS

Le CADUS est un Centre de gestion des déplacements incorporé en 2009 sous la forme d'un OBNL avec un conseil d'administration composé de neuf membres, soit le Cégep de Jonquière, le Cégep de Chicoutimi, la Commission scolaire de la Jonquière, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Société de transport de Saguenay, la Ville de Saguenay, le CSSS de Jonquière, le CSSS de Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi. Nos membres représentent environ 35 000 travailleurs et étudiants que nous pouvons rejoindre via nos organisations respectives.

Le chiffre d'affaires du CADUS en 2014 était de 370 000 \$ et atteindra 500 000 \$ en 2015, dont 100 000 \$ proviennent chaque année d'une subvention du ministère des Transports du Québec conditionnelle à la cotisation des membres et à la présentation d'états financiers vérifiés. Notre équipe est composée de six employés qualifiés ayant des compétences variées de niveau universitaire. Notre spécialité est d'étudier et d'optimiser les déplacements des personnes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Notre mission est de favoriser, à l'échelle régionale, les modes de transport actifs et collectifs dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, notre planification stratégique priorise les actions qui visent à informer, sensibiliser et éduquer la population face aux enjeux d'une mobilité plus durable.

## Résumé

Les réflexions que le CADUS amène dans ce mémoire font un lien entre l'économie régionale et la situation des transports collectifs et actifs sur le territoire. Le CADUS suggère de prioriser les leviers suivants :

- Les infrastructures de transport.
  - Le CADUS suggère d'inclure les infrastructures cyclables et piétonnes dans ce levier, car ils sont aussi des atouts pour la région.
- Les milieux de vie attrayants.
- Le CADUS propose d'ajouter, comme levier de développement, les services de transports collectifs présents sur le territoire.

Grâce à ces leviers, il serait possible de stimuler l'entrepreneuriat en attirant davantage de jeunes familles par la création de milieux favorisant l'accessibilité aux transports collectifs et actifs. De plus, le développement du transport collectif interurbain, des infrastructures cyclables et des aménagements piétons favorisent les différents créneaux touristiques de la région.

Le CADUS suggère des « actions que les MRC et la ville de Saguenay peuvent poser afin de favoriser le développement économique de leur territoire ». Il est suggéré de mettre en place une structure régionale de concertation en transport, agissant comme guichet unique pour les citoyens et comme entité de coordination des transports pour les élus et les transporteurs. Ce

mémoire souligne l'importance du rôle que jouent les MRC et la ville de Saguenay dans la planification, la mise en place et la promotion des infrastructures de transport collectif et actif.

En réponse à la question « *Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?* », le CADUS présente l'importante innovation en matière de transport qu'il a réalisé, soit la mise au point d'une application de maillage intermodal dénommée **montrajet.ca**. Il s'agit d'un système de jumelage des covoitureurs couplé avec un système de maillage des modes de transports actifs et collectifs entre eux (automobile, vélo, marche). La phase 2 (qui reste à être financée) permettrait d'intégrer au système les services de transport en commun, de taxi, de taxibus et de transport adapté.

## Éléments de réflexion sur les thèmes de la consultation

Les éléments de réflexion que le CADUS aborde dans le présent mémoire visent l'amélioration de la mobilité des personnes sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Selon nous, il s'agit d'un important facteur de développement économique pour la région. Il est essentiel de considérer que le transport, des marchandises comme des personnes, est un secteur d'activité qui est transversal à tous les autres secteurs.

Actuellement, la façon d'organiser l'offre en transport des personnes sur le territoire ne lui permet de répondre qu'à une fraction de la population. Dans ce mémoire, le CADUS avance qu'une meilleure synergie entre les services de transport collectifs ainsi qu'entre les différents modes de transport aurait des répercussions positives sur la rétention des habitants, le retour des jeunes en région et l'établissement de nouvelles familles dans nos communautés. Ces gens qui habitent les villages, qui reviennent en région ou qui immigrent sur le territoire sont autant d'entrepreneurs, d'innovateurs, de travailleurs qualifiés, que d'étudiants ou d'aînés.

L'amélioration de la mobilité des personnes favoriserait donc tous les secteurs d'activité de manière transversale, c'est pourquoi il faut la planifier en amont.

### Thème 1 — Renforcer les conditions de succès

***Sur quels atouts et leviers économiques énoncés dans le cahier de consultation les intervenants régionaux devraient-ils miser en priorité?***

- Les infrastructures de transport, particulièrement le réseau routier, sont un atout majeur pour la région et permettent, entre autres, la mobilité des personnes sur le territoire. Le CADUS souhaite soulever le fait que les infrastructures cyclables et piétonnes sont aussi des leviers de développement pour la région (ex. : développement touristique grâce à la Véloroute des bleuets). On observe cependant plusieurs lacunes, qui sont autant des opportunités de développement (ex. : infrastructures cyclables et piétonnes urbaines déficientes).

- Le CADUS suggère aussi de miser sur le fait que la région est un milieu de vie attrayant qui permet actuellement d'attirer et de retenir une certaine population de travailleurs qualifiés.
- Le CADUS observe que les services de transport collectifs sont des atouts sur lesquelles peuvent miser les intervenants régionaux, par exemple : transport en commun urbain, transport collectif interurbain, taxi, taxibus, transport adapté, transport scolaire. Cet atout comporte aussi des opportunités de développement, en particulier l'opérationnalisation de l'intermodalité et l'intégration de systèmes de transports intelligents.

***Comment peut-on stimuler davantage l'entrepreneuriat et faciliter l'essor des PME innovantes dans la région?***

- Grâce aux leviers que représentent les infrastructures et les fournisseurs en transport ainsi que les milieux de vie attrayants, il serait possible de stimuler l'entrepreneuriat en attirant davantage de jeunes entrepreneurs et leur famille dans la région. En effet, en développant des milieux favorables aux déplacements actifs et collectifs dans les milieux de vie, on incite des jeunes entrepreneurs à habiter durablement nos communautés. Cette synergie donne accès à des ressources humaines locales variées et qualifiées, facilitant l'essor et la croissance des PME.

***Quelles sont les actions que peuvent poser les MRC et la Ville de Saguenay afin de favoriser le développement économique de leur territoire?***

- Les MRC de la région et la ville de Saguenay auraient avantage à se doter d'une structure régionale de concertation en transport. Cette structure agirait comme guichet unique en transport pour les citoyens et comme entité de coordination des transports pour les élus et les transporteurs.  
Il se trouve que les transports collectifs favorisent la mobilité de la main-d'œuvre et rendent les milieux de vie plus attrayants. Cependant, la baisse constante de l'utilisation des transports collectifs menace leur rentabilité et leur développement. La mise en synergie des services, par la concertation des transporteurs, permettrait d'optimiser l'efficacité des services et de dynamiser une relance.
  - Avec sa mission à portée régionale et son expérience de consultation et de coordination, le **CADUS** serait prêt à jouer un tel rôle.
- Par rapport au levier « infrastructures de transport » : le réseau routier gagnerait à être aménagé pour tous ses utilisateurs (écoliers, étudiants, adultes, aînés, personnes à mobilité réduite) ainsi que tous les modes de transport (piétons, cyclistes, autobus, automobiles). En améliorant le partage de la route et l'accès aux transports, on améliore l'accès aux commerces et aux sites d'intérêt pour les résidents et les touristes.
  - Le CADUS est en mesure de réaliser des études pour cibler les aménagements à réaliser, selon les clientèles et les modes de transport.

- Par rapport au levier « milieux de vie attrayants » : adopter un aménagement urbain favorisant l'écomobilité et aménager des milieux favorables à l'activité physique et aux transports actifs. Ce genre d'aménagements est particulièrement attirant pour les travailleurs qualifiés provenant des grandes villes.
  - Le CADUS est en mesure de fournir une expertise-conseil sur les aménagements favorisant l'écomobilité.

## Thème 2 — Consolider et accroître les secteurs structurants

Le développement des transports collectifs et actifs peut contribuer à répondre indirectement à plusieurs défis économiques, tel que l'accès à la main-d'œuvre spécialisée dans chacun des principaux secteurs économiques de la région (forêt, aluminium, agriculture & agroalimentaire et tourisme) de manières suivantes :

- En rendant les milieux de vie plus attrayants.
- En permettant une plus grande mobilité de la main-d'œuvre dans la région.
- En favorisant les différents créneaux touristiques de la région, par exemple : le cyclotourisme (véloroutes et parcs nationaux), le tourisme de croisière (transport efficace à partir du quai d'escale) et le tourisme patrimonial et culturel (circuits touristiques).

## Thème 3 — Développer de nouveaux piliers

### *Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?*

- Le CADUS a réalisé une innovation importante en matière de transport, l'application de maillage intermodal **montrajet.ca**, dont le lancement a eu lieu en septembre 2014. Les infrastructures routières sont un levier majeur de développement et **montrajet.ca** vise justement à optimiser les déplacements automobiles en offrant un système de jumelage des covoitureurs couplé avec un système de maillage des modes de transports actifs et collectifs entre eux (automobile, vélo, marche).

La phase 1 a vu la réalisation du système de covoiturage et de maillage des transports actifs limité au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La phase 2 (qui reste à être financée) viendrait ajouter au système actuel les services de transport en commun, de taxi et de transport adapté.

- Cet outil est facilement exportable à d'autres régions du Québec et représente une solution intéressante aux problèmes de transport collectif en milieu rural. En effet, **montrajet.ca** permet le maillage et la synergie des services existants (ex. : transport en commun interurbain, adapté et scolaire), ainsi que la récolte d'information, la planification et la coordination de ces services par les différents opérateurs. Le CADUS discute actuellement avec les représentants de la Mauricie et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.